



**AMENDMENT #1  
MODIFICATION #1**

**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:**

**l'Agence Parcs Canada**  
**Service national de passation de marchés**  
**Unités de réception**  
**111 rue water est**  
**Cornwall ON K6H 6S3**

**Tender To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

**Issuing Office - Bureau de distribution**

l'Agence Parcs Canada  
111 rue water est  
Cornwall ON K6H 6S3

<b>Title-Sujet</b> Déplacement de l'aire de stationnement #2 - Aire de fréquentation diurne de la grotte au parc national de la Péninsule-Bruce		
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P300-17-5185/A		<b>Date:</b> 12 mai, 2017
<b>GETS Reference No. - No de reference de SEAG</b>		<b>Client Ref. No. - No. de réf du client.</b> 948
<b>Solicitation Closes:</b>		
<b>at - á</b> 14 h 00	<b>on - le</b> 17 mai, 2017	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> EDT - HAE
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>		
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> X <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b> Patrick Alguire - patrick.alguire@pc.gc.ca		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> (613) 938-5955		<b>Fax No. - No de FAX:</b> (877) 558-2349
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b>  See Herein - Voir en ceci		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)  
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)**

<b>Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b>	
<b>Titale - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone:</b>	
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b>	
<b>Email - Courriel:</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

**LA MODIFICATION QUI SUIT APPORTÉE AUX DOCUMENTS DE SOUMISSION ENTRE EN VIGUEUR  
DES MAINTENANT. L'ADDENDA FERA PARTIE DES DOCUMENTS DE CONTRAT.**

**1. Les changements suivants ont été apportés au document Tendre**

**Dans:** F - 5P300-17-5185A - IS Stationnement #2.pdf  
**Section, Partie:** FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

**Effacer:**

L'entrepreneur doit exécuter et terminer les travaux au plus tard le **24 juin 2017**.

**Remplacer par:**

L'entrepreneur doit exécuter et terminer les travaux au plus tard le **29 juin 2017**.

**2. Les participants de visite de site facultatifs et les questions et réponses.**

Voir ci-dessous

En présentant sa soumission, le soumissionnaire confirme qu'il a lu et qu'il a compris les exigences indiquées dans tous les addenda et qu'il a pris en compte tous les coûts associés à ces exigences dans le prix total soumissionné.

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**

## Ordre du jour et notes de la reunion

**Projet:** Déplacement de l'aire de stationnement #2  
**Objet:** Conférence de soumissionnaires

**Date:** 9 mai , 2017  
**Heure:** 10 h 00

1. Documents contractuels

Q. L'Agence Parcs Canada peut-elle fournir des précisions concernant les montants de la garantie de soumission et la garantie contractuelle?

A. **Garantie de soumission voir R2710T** Le soumissionnaire doit inclure dans sa soumission une garantie de soumission sous la forme d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie. Ladite garantie doit représenter au moins 10 p. 100 du montant de la soumission. Les taxes applicables ne doivent pas entrer en ligne de compte dans le calcul du montant de la garantie de soumission qui peut être exigée. Le montant maximum de la garantie de soumission requise est de 2 000 000 \$, quel que soit le montant de la soumission.

**Garantie contractuelle (après l'attribution d'un marché) voir R2890D:** L'entrepreneur doit déposer auprès du Canada soit a) ou b).

- a. Un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux, représentant chacun au moins 50p. 100 du montant du contrat (avant taxe(s) applicable(s)).
- b. Un dépôt de garantie ou une lettre de crédit irrévocable représentant au moins 20 p. 100 du montant du contrat (avant taxe(s) applicable(s)).

See the Standard Acquisition Clauses and Conditions Manual is found at the following link  
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Personne à contacter en cas d'urgence et autres personnes-ressources  
Aucune question

2. Sûreté et sécurité du site  
Aucune question

3. Contrôle de la circulation  
Aucune question

4. Calendrier des travaux  
Q. L'Agence Parcs Canada peut-elle fournir des précisions sur le calendrier de construction?  
R. Les travaux et la mise en service doivent être achevés dès le 29 juin.

5. Soumissions  
Remarque : Tous les documents contractuels y compris le calendrier de construction doivent être déposés avant le début des travaux

6. Plan d'implantation  
Remarque : L'entrepreneur sera responsable du dessin d'implantation. Un fichier de dessin CAD pourra être obtenu sur demande.

7. Réunions de chantier  
Remarque : Des réunions préalables aux travaux de construction seront convoquées, des dates butoirs de mise à l'essai seront fixées, ainsi que sur demande de l'entrepreneur.

8. Inspection et mise à l'essai

---

Remarque : Une mise à l'essai relative au compactage et à la conformité des matériaux sera exigée. Parcs Canada défraiera les coûts de la mise à l'essai initiale, l'entrepreneur doit défrayer les coûts des mises à l'essai subséquentes en cas de non-conformité ou de défaillance.

9. Précautions environnementales

Remarque : Un rideau anti-turbidité doit être érigé le long de l'angle sud-est de la construction le long de la zone humide et rester installé pendant toute la durée des travaux.

10. Autres articles

Q. Des marquages à la peinture seront-ils acceptés au lieu d'un marquage réalisé par agencement de pavés à emboîtement de plusieurs couleurs?

R. Oui, des lignes peintes seront acceptées comme méthode de rechange.

**Personnes présentes:**

Nom	Société	Contact
Brandon Golden	Parks Canada	519-596-2233 ext 230
Alton Hunter Troy Hunter	Hunter Haulage	519-374-4367
Rick Roubos	Roubos Farm Service Ltd.	519-505-0396
Darryl Robins	Mike Robins Contracting Ltd.	519-270-7092

---